



DESCRIPTION DE CONCOURS

Dessin et technologie architecturale

NIVEAU SECONDAIRE

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS.....	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	4
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	5
6	ÉVALUATION	6
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	7
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	9

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

Compte tenu de l'évolution du marché du travail et des exigences en matière de compétences, le gouvernement du Canada a actualisé l'ancien cadre des Compétences essentielles en le remplaçant par le nouveau modèle des Compétences pour réussir. Ce dernier décrit les neuf compétences fondamentales dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin pour réussir dans leur travail, leurs études, leur formation et leur vie quotidienne.

Skills/Compétences Canada tient à souligner l'importance de ces compétences, qui sont indispensables pour réussir dans les carrières des métiers et des technologies. Les concurrentes et les concurrents peuvent noter l'importance des Compétences pour réussir dans la façon dont elles ont été intégrées dans les descriptions de concours, les projets et les documents de projet. En utilisant ces compétences pendant le concours, les concurrentes et les concurrents sont davantage en mesure d'associer les tâches demandées aux compétences particulières nécessaires pour réussir. De plus, ils comprennent comment ces compétences s'appliquent dans leurs programmes des métiers ou des technologies et leur future carrière.

Les neuf Compétences pour réussir, confirmées en tant que facteur de réussite professionnelle, sont les suivantes :

1. Calcul
2. Communication
3. Collaboration
4. Adaptabilité
5. Lecture
6. Rédaction
7. Résolution de problèmes
8. Créativité et innovation
9. Compétences numériques

Ces Compétences pour réussir sont indiquées dans la section 2.4 et/ou 3.2 (à terminer par SCC) de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/dessin-technologie-architecturale/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer les compétences des concurrents et des concurrentes dans l'exécution de tâches liées à la conception et au dessin ainsi que dans les connaissances suivantes :

- Architecture — Conception de l’enveloppe, planification de l’espace, choix des matériaux
- Connaissance de la publication de la SCHL : *Construction de maisons à ossature de bois — Canada*
- Construction — Connaissance des matériaux de construction et des assemblages en construction
- Normes graphiques architecturales (présentation et aspects techniques)

2.3 Durée du concours

12 heures (maximum)

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

Avant leur arrivée au concours, chaque concurrent ou concurrente devra créer un modèle en format impérial de papier Arch B, Arch C et Arch D sur lequel figurera un cartouche d’inscriptions. Ce modèle devra être accessible sur leur ordinateur pendant toute la durée du concours.

Voici, parmi d’autres, quelques compétences et connaissances à évaluer.

- Matériaux et méthodes typiques de construction résidentielle à ossature de bois
- Normes de dessin pour une maison individuelle⁷
- Dessins d’exécution typiques pour une maison individuelle⁸
- Graphiques de présentation typiques⁹
- Utilisation d’une application de CDAO, notamment AutoCAD ou Revit d’Autodesk et d’autres⁹

Compétences pour réussir – ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d’épreuve	Décembre 2025
Normes des dessins du concours	Décembre 2025

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l’épreuve

- Préparation de dessins d’exécution/construction et de présentation^{6,8}
- MDB/CDAO⁹
- Principes de conception et de planification⁷
- Mesure et mise à l’échelle, détaillage et croquis¹

- Exportation de dessins au format PDF⁹
- Évaluation des connaissances sur la construction à ossature de bois⁷
- Bref questionnaire à livre ouvert sur la publication de la SCHL : *Construction de maison à ossature de bois – Canada*^{5,7}
- Évaluation de la perception spatiale

Remarque : Le projet d'épreuve pourrait comprendre des dessins de construction et de présentation de plans d'étage, d'élévations, de coupes et de détails de construction.

Compétences pour réussir – ¹Calcul, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Imprimante au laser couleur (jusqu'à 11 po x 17 po)
- Clé USB
- Un SEUL moniteur sera fourni à chaque concurrent ou concurrente. Les combinaisons d'équipements suivantes seront autorisées :
 - Tour et deux écrans (un écran fourni par SCC) ou
 - Un ordinateur portable et un écran (un écran fourni par SCC)
- Le moniteur fourni par SCC sera doté d'un port d'écran d'entrée
- Table et chaise
- Bloc d'alimentation 120 V CA

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Cartouche d'inscriptions réalisé d'avance issu d'un logiciel standard selon les tailles demandées à la section 2.4.
- Le concurrent ou la concurrente doit apporter son propre ordinateur et ses périphériques, notamment une souris, un clavier, des câbles et une station d'accueil si nécessaire.
- L'appareil du concurrent ou de la concurrente doit être équipé d'un port d'écran de sortie. OU
- Le concurrent ou la concurrente doit apporter un adaptateur qui fonctionne avec son appareil et prend en charge le port d'écran de sortie (c.-à-d. USB-C vers le port d'écran, ou USB-3 vers le port d'écran). Le concurrent ou la concurrente pourra utiliser un ordinateur de bureau ou un ordinateur portable. Limite de deux moniteurs par personne, y compris l'écran de l'ordinateur portable.

- Les concurrents et les concurrentes doivent utiliser le logiciel de CDAO de leur choix pour préparer leurs dessins. L'accès à Internet n'est fourni que pour accéder au logiciel et l'utiliser. Accéder à Internet pour toute autre utilisation n'est pas autorisé
 - Matériel informatique compatible avec Windows.
 - Produits de dessin assisté par ordinateur/MDB (p. ex., AutoCAD, AutoCAD Architecture, Revit)
 - **À part les logiciels d'exploitation, aucun fichier n'est permis dans l'ordinateur de bureau ou l'ordinateur portable, et ils doivent avoir été retirés de l'appareil avant d'arriver à la séance d'orientation du concours.**
 - Logiciel de création de PDF (Adobe Acrobat Writer). Les concurrents et les concurrentes doivent l'installer et le mettre à l'essai avant le concours. Voir ci-dessous les règlements propres au concours. Toute application PDF basée sur le Web sera interdite.
 - Les concurrents et les concurrentes qui utiliseront un ordinateur portable ou de bureau emprunté à l'école (plutôt que le leur) doivent veiller à ce que l'appareil soit déverrouillé afin que des documents et éventuellement des logiciels puissent être sauvegardés ou installés sur le disque dur et qu'une assistance technologique puisse être fournie sur place. Cela pourrait nécessiter un accès aux paramètres CMOS.
 - La publication de la SCHL, *Construction de maison à ossature de bois – Canada*, est permise (version numérique ou papier).
 - Échelles (en unités métriques et impériales)
 - Calculatrice
 - Crayon et gomme
 - Papier
 - Clé USB vide
 - Station d'accueil si nécessaire
- Les guides de l'utilisateur de logiciels, les manuels scolaires et les données électroniques seront **interdits**.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

Aucune exigence particulière. Nous recommandons toutefois les éléments suivants :

- Chandail
- Bouchons d'oreille, casque d'écoute à suppression du bruit et/ou écouteurs boutons pour écouter de la musique

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des

directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- Aucun ÉPI n'est requis.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

Aucun ÉPI n'est requis.

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Dessins de présentation	30
Dessins d'exécution	45
Épreuve théorique	10
Épreuve de sensibilisation à l'espace ou à la conception	15

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Ouvrages de référence	Le seul ouvrage de référence permis sera la publication de la SCHL : <i>Construction de maison à ossature de bois – Canada</i> . Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification.
Utilisation de la technologie – Internet	L'accès à Internet ne sera permis que pour accéder aux logiciels et les utiliser. Accéder à Internet pour toute autre utilisation ne sera pas autorisé. Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification.
Utilisation de la technologie – Téléphones cellulaires et musique	Les lecteurs MP3 ou les téléphones cellulaires positionnés en mode avion seront autorisés pendant le concours pour écouter de la musique, à condition que le concurrent ou la concurrente porte un casque d'écoute ou des écouteurs boutons. Pendant le concours, il sera interdit d'utiliser son téléphone cellulaire pour passer un appel, envoyer un SMS ou accéder à Internet. Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification.
Pauses-toilettes	Les pauses-toilettes seront à la discrétion du concurrent ou de la concurrente. Aucun laps de temps supplémentaire ne sera accordé pour les pauses-toilettes. Le concurrent ou la concurrente devra avertir un membre du CTN avant de quitter l'aire du concours. Les téléphones cellulaires devront rester dans l'aire du concours.
Matériel informatique et logiciels	Les ordinateurs devront rester sur place, de la séance d'orientation jusqu'à la fin du concours. Aucun fichier de dessin électronique ne pourra être apporté dans l'aire du concours. Le concurrent ou la concurrente devra s'assurer que son ordinateur ne contient que des fichiers d'applications logicielles. Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification.

	Seuls les bibliothèques, familles, blocs et composants de logiciels par défaut pourront être utilisés pendant le concours. Les membres du CTN vérifieront le respect du règlement durant la séance d'orientation. Tous les logiciels devront avoir été installés et vérifiés quant à leur bon fonctionnement avant le début du concours. Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification.
Défaillance du matériel informatique ou d'un logiciel	Aucun soutien technique ne sera fourni pour les logiciels durant le concours. Les concurrents et les concurrentes devront bien connaître les logiciels qu'ils auront choisis. Ils devront posséder une connaissance pratique de leurs capacités. En cas de défaillance du matériel informatique ou d'un logiciel, le concurrent ou la concurrente se verra accorder une période de temps supplémentaire équivalant à la durée de l'arrêt de son travail, jusqu'à concurrence de 60 minutes par jour. L'application de cette règle sera à la discrétion du CTN.

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Dessins d'exécution/construction du plan d'étage » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Élévations » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Coupes de murs » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux

Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Terre-Neuve-et-Labrador	Mike Foley – Président adjoint
Île-du-Prince-Édouard	Bruceyene Collins
Québec	Marc Burbridge
Ontario	Joel Foster – Président
Manitoba	Ralph Lata
Saskatchewan	Ashley Graf
Colombie-Britannique	Kelly Wightman
Alberta	Jacob Waldbillig

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.